



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

Président : PARENT Pascal.

Présents :

ALBAN Bernard, ALLARD Denis, AMADUBLE Philippe, ANSELME Didier, BARBET Bernard, BEGON Yves, BELISSANT Patrick, CHAMPEIL André, CONSTANCIAS Nicole, DELOLME Thierry, DEPIT Gregory, DRESCOT Dominique, GOURMAND Roland, HARIZA Abtisssem, JANNET Jean-François, JURY Lilian, LONGERE Pierre, LOUBEYRE Roland, LUC Eric, MARCE Christian, MICHALLET Paul, MEYER Arsène, MORNAND André, MUFFAT-JOLY Michel, PRAT Roger, RAYMOND Didier, RAYMOND Jacques, SALZA Jean-Marc, THINLOT Daniel, VALLET Jean-François, VANTAL Jacques, ZUCCHELLO Serge.

Assistent : COQUET Méline, DEFAY Richard, DI IORIO Sylvie, BIEN Wilfried, SEUX Roland.

Excusés : AURIAC Claude, DEFOUR Jean-Pierre, FOURNEL Raymond, JUILLARD Stéphane, POITEVIN Guy, PINEL Michel, SAEZ Gérard.

Ordre du jour

- 1. Informations du Président et du Président Délégué.**
- 2. Approbations.**
 - Compte-rendu CL du 12 novembre 2019
 - Compte-rendu BP du 25 novembre 2019
 - Compte-rendu BP du 16 décembre 2019
 - Compte-rendu BP du 27 janvier 2020
 - Compte-rendu BP du 17 février 2020
- 3. Dossiers juridiques**
 - Opportunité de création d'une société ad'hoc de gestion de Tola Vologe
 - Information conciliation U. Montélimar S.
 - Information décisions CFRC du 22/01
 - Point Futsal R1 et R2
 - Cautionnement du prêt du District du Puy de Dôme pour le rachat de surfaces complémentaires à Cournon
- 4. Point d'étape de Tola Vologe.**
- 5. Féminisation (Mesdames Franchissez la barrière).**



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

6. **Compétitions**

- Courrier Beach Team Cévennes Méridionales
- U18 R2
- Règlement du Critérium régional U13
- Pré-projet du calendrier sportif (Seniors) 2020-2021

7. **Questions diverses**

Didier RAYMOND :

Plusieurs clubs (dont celui de Lapalisse que je préside) ont posé la question de la mise à disposition des cars podiums et des structures d'animation. Peut-on prendre une décision en conseil de Ligue ou est-ce simplement une réponse du bureau plénier ?

Patrick BELISSANT :

- Finale Festival Foot U13 Pitch Capbreton (6 & 7 Juin 2020) : appel à candidature pour accompagnement de nos 4 équipes (1 garçon – 3 filles)
- Point sur le Label et validation par le CL du tableau de synthèse de la délibération faite par la commission Régionale (Février 2020)

Pierre LONGERE : Meilleures Performances COUPE DE FRANCE et CGCA » :

- COUPE DE FRANCE 2019/2020 :
Meilleur club de Ligue : ET.S. CHILLY.
Meilleur club de District : FC. MONTLUCON.
- COUPE GAMBARDELLA C.A. 2019/2020 :
Meilleur club de Ligue : US. MONTELIMAR.
Meilleur club de District : CREST AOUSTE.

Serge ZUCCHELLO : Point FAFA.

Référent Bénévolat de la LAuRAFoot pour le séminaire Fédéral des référents régionaux du bénévolat qui se tiendra à la FFF le vendredi 24 avril prochain, de 14h00 à 17h30.

Jean-Marc SALZA : Information sur l'évolution des examens d'arbitres de ligue.

Réunion « Foot Loisir » des ligues et des districts le 9 mars au district de la Loire. Désignation des derniers représentants.

Pierre LONGERE : Finale de la Coupe de la Ligue

Roland SEUX : Nombre d'équipes qualifiées par district pour la finale régionale du Festival Foot U13 Pitch.

Yves BEGON : Retour sur la réunion FFF du 25/02/2020 concernant le nouvel outil de gestion des compétitions.





PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

1. Informations du Président et du Président Délégué.

Remerciements de la famille FOURNET-FAYARD pour notre présence en nombre aux obsèques de l'ancien Président de la Fédération Française de Football le 13 février dernier à Bron.

Licences de date à date :

- 1,68 % pour la LAURA Foot qui est cependant la Ligue qui perd le moins de licences.

Situations des Districts :

Ain	- 1,57 %
Isère	- 2,67 %
Drôme-Ardèche	- 4,22 %
Loire	- 3,58 %
Lyon et Rhône	- 0,02 %
Savoie	- 2,14 %
Haute-Savoie Pays de Gex	- 0,01 %
Allier	- 2,38 %
Cantal	- 0,87 %
Haute-Loire	- 0,11 %
Puy-de-Dôme	- 0,74 %

Finances :

Du point de vue de nos finances et vu la baisse de licenciés (même contenue), nous sommes toujours sur une prévision déficitaire (certes votée par les clubs).

Mais nous avons reçu de la F.F.F. un appel à projets pour accompagner à hauteur de 100 000 € chaque pôle Espoirs, sur des investissements que nous avons réalisés ou qui sont en cours de réalisation.

Cet apport nouveau devrait nous permettre d'approcher l'équilibre.

Coronavirus :

Pour le moment, nous avons appliqué les recommandations de la F.F.F. nous demandant de modifier le protocole lors des rencontres, notamment en interdisant les poignées de mains.

Toutes les informations reçues de l'Etat et/ou de la Fédération seront communiquées en temps réel sur le site internet de la Ligue et aux Districts pour publication sur leur propre site internet.

2. Approbations.

- Compte-rendu CL du 12 novembre 2019
- Compte-rendu BP du 25 novembre 2019
- Compte-rendu BP du 16 décembre 2019
- Compte-rendu BP du 27 janvier 2020
- Compte-rendu BP du 17 février 2020



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

Dans la mesure où les membres du Conseil de Ligue ont reçu récemment le compte-rendu du Bureau Plénier du 17 février 2020, le Président effectue un résumé des sujets évoqués et des décisions prises :

- Lors du Collège des Présidents du 8 février 2020, Denis ALLARD a été nommé au Bureau Plénier.

Cette réunion du Collège des Présidents concernait essentiellement la tournée des Districts qui sera réalisée par Bernard BARBET sur la régionalisation de l'E.T.R. et la centralisation de la formation.

- La situation du Futsal R2, notamment suite aux décisions de la CRSEEF : demande urgente de réunion de la part des clubs mais pour le moment 5 clubs ont formé un recours. Nous allons donc attendre les décisions de la Commission Régionale d'Appel avant de se positionner sur une date de réunion.

- Les licences.

- Le lieu des 2 prochaines A.G. de la LAuRAFoot : pour des raisons pratiques et économiques, le site de l'E.N.S. Lyon Gerland a été retenu pour les prochaines A.G. des 27 juin et 24 octobre 2020.

- Tola Vologe : signature avec la Ville de Lyon le 14 février dernier de la prorogation des baux jusqu'en juin 2060 et de la reconnaissance de servitude pour le chauffage urbain. Le Conseil de Ligue se réjouit de cette signature qui donne 20 ans de visibilité de plus à la Ligue et constitue de réelles économies par rapport aux loyers actuels des baux.

- Critérium U13 : discussion autour des groupes proposés.

- Point sur l'opération « Mesdames Franchissez la Barrière ».

- Foot Diversifié, réunion du 9 mars dans le District de la Loire. Pour représenter la LAuRAFoot à cette réunion, le Bureau Plénier a désigné Denis ALLARD, Sébastien DULAC et Imad CHBORA.

- Beach Soccer : suite au courrier de Beach Team Cévennes Méridionales, le Bureau Plénier a décidé de ne pas organiser de phase régionale cette année en raison des forfaits de clubs de notre Ligue la saison dernière, la veille de la phase nationale !

- Mise en place du barrage d'accession en national des U18F à Saint Julien Chapeuil et des U18 à Saint Chamond.

- Problématique de la non-délivrance des licences après le 30 avril 2020 :

Situation des jeunes du foot animation qui démarrent la pratique pendant les vacances de Pâques et qui disputent des matchs en plateaux en mai et juin, alors qu'il n'est plus possible d'enregistrer des licences après le 30 avril. Il a été répondu que les clubs ne peuvent plus



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

saisir les demandes de licence après cette date mais qu'en revanche, il peut être envisagé une solution pour parer à cela si nécessaire (Procédure à mettre en place).

- Séminaire national des référents du beach soccer du 31 mars au 2 avril 2020 à Guilhaumand Granges et un stage de l'Equipe de France du 23 au 27 mars à Vesseaux (Ardèche).

Informations complémentaires :

Coronavirus : toujours bien observer les consignes de sécurité.

Roland SEUX fait part d'un mail reçu par la DRDJSCS demandant de recenser les jeunes qui étaient de retour de vacances dans des zones à risques. A priori, aucun jeune des Pôles ou ayant participé à nos stages n'est concerné.

Rendez-vous entre la Direction des Sports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Pascal PARENT et Richard DEFAY.

Sujets évoqués : La possible reconduction du partenariat en lien avec le FAFA, la subvention de 2 millions d'euro pour le centre technique, etc...

Clubs non à jour de paiement :

A la demande de Lilian JURY, des relances téléphoniques ont été faites auprès des clubs qui sont en retard de paiement à la ligue.

Commission Régionale de Révision des Règlements :

Une première réunion restreinte a eu lieu le 27 février pour lister et évoquer les règlements à revoir pour l'A.G. de la LAuRAFoot du 27 Juin 2020. Une nouvelle réunion avec la commission plénière sera prochainement programmée.

Le Président Parent a notamment demandé à ce que les points suivants soient étudiés :

- Les tarifs : seront évoqués à la réunion de la Commission Régionale des Finances.
- Représentation des clubs en A.G. : possibilité qu'un club de Ligue représente un autre club de Ligue (mais un seul).
- Championnat U18 R2.
- Championnats R2 F et R2 Futsal.

Vœux de l'ASSE relatif au championnat U15 et relevant du District de la Loire :

Mail de Thierry DELOLME à Pascal PARENT lui faisant part du vœu de l'ASSE qui consiste à autoriser à participer au championnat U15 du District, les joueuses U16F en nombre illimité ainsi que 5 U17F, l'objectif de ce vœu étant de faire progresser les jeunes joueuses.

Pascal PARENT explique à Thierry DELOLME que la participation des U16 F en U15 est déjà prévue par l'article 155 des RG de la FFF, ce qui est déjà un début de réponse, mais qu'en revanche la participation des U17 F n'est pas autorisée.



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

Vœu du District de l'Ain concernant le Statut de l'Arbitrage :

MM. PARENT, JURY et SALZA se sont rendus au District de l'Ain pour évoquer un vœu que ce District souhaiterait présenter à l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 27 juin 2020. Ils ont fait part de leur objection par rapport au projet mais les discussions ont été intéressantes et il est difficile de savoir au final qui détient la vérité.

Il a donc été choisi de laisser la liberté au District de l'Ain de l'appliquer sur ses compétitions départementales propres pendant deux ou trois saisons. Si le test est concluant, le sujet sera alors rediscuté.

Situation du club Moulins Yzeure vis-à-vis du Label Jeunes F.F.F. :

Ce club n'est pas en règle avec les critères féminins du Label Jeunes F.F.F. car il existe un autre club exclusivement féminin à Moulins, vers lequel sont naturellement orientées les licenciées féminines.

La L.F.A. avait accepté d'accorder une dérogation au club en raison de sa situation compliquée. Désormais, elle réfléchit à une évolution des Règlements qui permettrait aux clubs qui se trouvent dans ce cas de figure d'obtenir le Label. D'où la réunion organisée sur place le 18/02/2020 avec tous les clubs de l'agglomération de Moulins.

Roland SEUX souligne le bon moment d'échanges avec les clubs présents.

Le Président du District de l'Allier, Guy POITEVIN, s'engage à proposer aux filles une pratique à 3 et à 5 chez les plus jeunes, dans le but de permettre aux clubs qui le souhaitent d'avoir le nombre de matchs obligatoires pour valider les critères féminins.

APPROBATIONS :

Ajouter au compte-rendu du BP du 16 décembre 2019, Point 5 :

➤ Calendrier : **20 février 2020 à Bourgoin Jallieu** : remise du label FFF Excellence.

➔ Le Conseil de Ligue valide les comptes-rendus à l'unanimité, en intégrant cette modification.

3. Dossiers juridiques

- Opportunité de création d'une société ad'hoc de gestion de Tola Vologe :

Richard DEFAY explique que la Ligue travaille avec un fiscaliste qui doit répondre à 4 questions importantes préparées par InExtenso :

- Analyse fiscale sur le bon montant du loyer ?
- Récupération de la TVA sur les travaux de la phase 2 possible ou non, et si oui à quelle date au plus tard ?
- Pertes éventuelles de la société sur plusieurs années ?
- Comment la ligue comblerait ces éventuelles pertes comptablement parlant ?

Eric LUC précise qu'il faut nommer un expert immobilier pour l'évaluation du « bon » loyer.

Pascal PARENT s'engage à contacter quelqu'un très rapidement pour une première approche.



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

Richard DEFAY précise qu'une date limite a été donnée pour qu'on ait tous les éléments afin que le sujet puisse être traité lors du Bureau Plénier du 14 avril 2020.

- Information conciliation U. MONTILIENNE S. :

Suite à la réception d'un courrier du Président de l'U. MONTILIENNE S. le 20 décembre dernier, nous faisant part de sa situation conflictuelle avec un éducateur du club, le Bureau Plénier du 27 janvier 2020 a décidé de confier le dossier au Conseil Régional de l'Ethique pour une tentative de conciliation.

Une audition a eu lieu au siège de la Ligue entre le Président et l'éducateur mais chacun reste sur sa position.

Désormais, le Conseil Régional de l'Ethique attend de nouveaux éléments avant de rendre une proposition de conciliation.

- Information décisions CFRC du 22/01 :

Méline COQUET informe que la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux a, lors de sa réunion du 22/01/2020, confirmé trois décisions de la Commission Régionale d'Appel suite aux appels interjetés contre les décisions ci-après :

- THONON EVIAN GRAND GENEVE FC : contre la décision de la Commission Régionale d'Appel du 17 décembre 2019 ayant confirmé la décision de donner à jouer la rencontre contre le GRENOBLE FOOT 38 initialement programmée le 9 novembre 2019 (non déroulement du match en raison d'un arrêté municipal interdisant l'utilisation du terrain).

- GRENOBLE FOOT 38 : contre la décision de la Commission Régionale d'Appel du 3 décembre 2019 ayant confirmé le retrait de 4 points pour non-paiement du relevé n°1 dans les délais.

- RC VICHY : contre la décision de la Commission Régionale d'Appel du 3 décembre 2019 ayant confirmé le retrait de 4 points pour non-paiement du relevé n°1 dans les délais.

- Point Futsal R1 et R2 :

Plusieurs clubs de Futsal et plus particulièrement de Futsal R2 ont été sanctionnés par la CRSEEF du 16 décembre 2019 et se sont vus infliger des amendes et points de pénalité.

Cela a suscité beaucoup de réactions des clubs qui estiment ne pas être suffisamment accompagnés et informés par la Commission Régionale Futsal. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs sollicité Pascal PARENT pour qu'une réunion soit organisée avec les responsables du Futsal de la LAuRAFoot.

Cinq clubs Futsal ont interjeté appel contre les décisions de la CRSEEF du 16 décembre 2019. Il a donc été décidé qu'afin de faire le point sur la situation du Futsal en LAuRAFoot, une réunion sera programmée après traitement de ces dossiers par la Commission Régionale d'Appel et épuisement des voies de recours.



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

Pascal PARENT rappelle que les obligations pour le statut des éducateurs ont été votées à l'AG du 15 décembre 2018 et que la saison dernière nous n'avions pas appliqué cette obligation à cause d'une imprécision dans la rédaction du texte.

La formation futsal initiation prévue dans le District de l'Isère a été reportée au 10 mai. Nous avons donc proposé aux clubs de s'inscrire à la formation dispensée par le District de Savoie le 15 mars prochain mais vu le peu d'inscrits à ce jour, elle va certainement être annulée.

Pascal PARENT demande à Dominique DRESCOT qu'un mail parte très rapidement pour prévenir les clubs futsal que la formation du 10 mai au District de l'Isère sera « leur dernière chance » de se mettre en conformité.

- Cautionnement du prêt du district du Puy de Dôme pour le rachat de surfaces complémentaires à Cournon :

Le Crédit Agricole est favorable à accorder l'emprunt au District 63 pour l'achat (et travaux) de surfaces complémentaires au premier étage de l'établissement de Cournon sous réserve que la Ligue le cautionne.

Pascal PARENT propose que sous réserve que les négociations de la LAURA Foot aboutissent avec le Crédit Agricole sur une main-levée liée à la première vente réalisée au district concerné, nous acceptons de nous porter caution de l'emprunt de 370 000 euros qu'effectuera le District du Puy de Dôme.

→ **Le Conseil de Ligue est favorable à ce que la Ligue se porte caution de cet emprunt sous réserve que les négociations aboutissent concernant la main-levée ci-dessus évoquée.**

- Modification composition Commission Régionale de Révision des Règlements :

Remplacement d'Antoine LARANJEIRA par Khalid CHBORA.

4. Point d'étape de Tola Vologe.

Fin des travaux actuels prévue courant mars.

Fin des travaux concernant le sous-sol de la résidence espoirs, la salle fitness et le pôle médical, prévue fin mars.

Livraison des bâtiments liés au terrain 1 courant avril avec échelonnement de la livraison des blocs-vestiaires y compris la salle à l'étage et le local jardinier.

Au 30 avril, tout devrait être terminé. L'autorisation d'ouvrir a été donnée exclusivement pour le logement des 2 pôles espoirs et une seconde commission de sécurité devra être convoquée pour le reste.

Ensuite, il restera seulement la tranche 3 (salle de conférence). Pour obtenir le permis de construire, des études de sol doivent être sollicitées. Un début des travaux est envisagé après le 4 octobre afin que le site de Tola Vologe soit « propre » pour les 100 ans de la Ligue.



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

5. **Féminisation (Mesdames Franchissez la barrière).**

Pascal PARENT informe qu'un devis a été demandé pour que cette journée ait lieu le 31 mars à l'occasion du match France / Finlande à Lyon.

Ce devis étant trop onéreux, le match de Champions League féminine OL / Bayern de Munich a été choisi pour accueillir cette opération.

Nicole CONSTANCIAS fait part des démarches faites auprès de l'Olympique Lyonnais pour obtenir la mise à disposition d'un salon, une prestation d'avant-match et les places.

→ Le Conseil de Ligue valide à l'unanimité l'opération à condition que le budget de 5 000 € alloué soit respecté.

Si une solution de secours était à envisager, notamment si l'opération devait être annulée à cause du Coronavirus, nous nous rabattons sur l'organisation d'une opération par Académie.

Concernant le match France/Finlande du 31 mars, la Ligue dispose de certaines invitations.

Le Président Parent demande aux membres du Conseil de Ligue s'ils souhaitent en bénéficier.

Les bénévoles de la Ligue seront également sollicités.

Les Présidents de Districts sont quant à eux invités par la Fédération.

Les Districts intéressés pourront aussi bénéficier d'invitations pour leurs bénévoles et une trentaine sont d'ores et déjà destinées au District de Lyon et du Rhône qui est prioritaire. Une proposition de répartition sera faite selon les demandes.

6. **Compétitions**

- Courrier Beach Team Cévennes Méridionales :

Le Conseil de Ligue confirme la décision du Bureau Plénier du 17 février 2020 de ne pas organiser pour cette saison 2019/2020 de phase régionale qualificative à l'épreuve finale du National Beach Soccer.

Il est toutefois demandé à Roland SEUX, Directeur Technique Régional, de se rapprocher de la Ligue de Méditerranée pour voir s'il est envisageable d'intégrer cette équipe à la phase régionale « Méditerranée ».

- U18 R2 :

Des réunions sont programmées dans les Districts pour rencontrer les clubs au sujet de la réforme des championnats jeunes qui se passe plutôt bien. Pour le moment une réunion a eu lieu à Brioude et toutes les autres sont programmées, sauf celle de la Loire.

Arsène MEYER a d'abord rappelé lors de cette réunion que les U14 et les U15 devaient initialement jouer en même temps mais que pour faciliter la vie des clubs, ils pouvaient se mettre d'accord pour jouer des jours différents.

Concernant le championnat U18 R2, il rappelle que pour faciliter la transition entre les deux ligues, nous avons été obligés de faire 4 poules de 12 et 1 poule de 14 mais que la logique



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

prévoit que nous devons redescendre à 48 équipes. De plus, 4 équipes sont susceptibles de descendre du CN19 en U18 R1 ce qui entraînerait des descentes supplémentaires. Dans la situation aujourd'hui prévue, il y aura un nombre important de descentes : 29 équipes au total.

Après avoir réfléchi à plusieurs hypothèses, Arsène MEYER propose que pour l'année prochaine nous organisons un championnat avec 4 poules de 14 et l'année suivante 4 poules de 12, ce qui entraînerait 21 descentes cette année et 20 l'année prochaine. Il s'agit de la « moins mauvaise » solution envisagée par la Commission de suivi des championnats jeunes au regard de la situation.

→ Après discussion entre les membres, le Conseil de Ligue valide la proposition de la commission, à savoir 4 poules de 14 en U18 R2 en 2020/2021 puis 4 poules de 12 en 2021/2022.

Ce vœu sera présenté à l'Assemblée Générale de Juin pour validation des clubs avec application immédiate.

- Règlement du Critérium régional U13 :

Comme il y a 8 équipes par poule et qu'il n'y aura que 6 matchs, le Président Parent a demandé à ce que soit ajoutée la phrase suivante :

« Le 7^{ème} match qui ne se jouera pas, sera déterminé de façon discrétionnaire par la Commission compétente dont la décision sera sans appel. »

Le Critérium est ouvert aux U12 et U13.

Un débat s'instaure sur la possibilité de faire participer des U11 au critérium sachant que cela est possible règlementairement (article 168 des RG de la FFF).

→ Le Conseil de Ligue est favorable, à la majorité, pour faire jouer 3 U11 surclassés au critérium U13 et valide le règlement proposé (voir annexe).

- Pré-projet du calendrier sportif (Seniors) 2020-2021 :

Pascal PARENT constate que la décision du Bureau Plénier de mettre par précaution toutes les dates blanches en MR (match en retard) n'a pas été respectée et demande à ce que ce soit fait, excepté pour le 27 décembre.

Concernant la journée des derbies, Lilian JURY rappelle qu'il avait été demandé à ce qu'un sondage soit fait auprès des clubs pour voir si elle était maintenue ou pas.

A ce jour, le sondage a été lancé. Sur 14 clubs, nous avons 9 réponses et pour le moment, seuls 2 clubs sont favorables à la poursuivre. Il manque encore quelques réponses.

En fonction du résultat du sondage, si la majorité veut la supprimer, nous la supprimerons.

13 septembre : ajouter la Coupe de France pour le National 3 et le R3.

Dans la mesure où il est de coutume de ne pas programmer de rencontres de championnat le week-end du milieu des vacances scolaires, il est demandé de décaler les rencontres



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

programmées du 14 février au 21 février et les rencontres du 18 avril au 2 mai, et de mettre les 14 février et 18 avril en MR.

De plus, le Conseil de Ligue décide de décaler les ¼ de finale de la Coupe LAURAfoot au 18 avril 2021.

Sous réserve de ces modifications, la Commission des Compétitions peut continuer à travailler sur son projet de calendrier.

7. Questions diverses

Journée Nationale des Bénévoles :

Une réunion d'organisation a eu lieu ce 2 mars 2020, une synthèse sera adressée aux Présidents de District.

Didier RAYMOND :

Plusieurs clubs (dont celui de Lapalisse que je préside) ont posé la question de la mise à disposition des cars podiums et des structures d'animation. Peut-on prendre une décision en conseil de Ligue ou est-ce simplement une réponse du bureau plénier ?

Richard DEFAY explique que le car podium de Lyon ne peut pas être utilisé depuis presque un an suite à un problème de carte grise qui peine à se résoudre. En revanche, celui de Cournon est utilisable.

Un planning de réservations du car podium est établi par la Ligue donc la question est juste de savoir s'il est disponible et si nous avons une personne pour s'en occuper ?

Richard DEFAY rappelle les tarifs de mise à disposition qui avaient été actés.

Didier RAYMOND précise que le club de Lapalisse souhaiterait disposer du car podium et des structures gonflables pour les 100 ans du club le samedi 4 juillet 2020.

Cette demande est validée par le Conseil de Ligue sous réserve des disponibilités. Il faudra juste déterminer quel matériel peut être proposé au club.

Patrick BELISSANT :

- **Finale Festival Foot U13 Pitch Capbreton (6 & 7 Juin 2020) : appel à candidatures pour accompagnement de nos 4 équipes (1 garçon – 3 filles).**

Départ prévu le vendredi 5 juin et retour le lundi 7 juin 2020.

Le problème est qu'il y a les finales LAURAfoot et l'Assemblée Fédérale le même week-end. Il est donc difficile de trouver des personnes disponibles pour accompagner la délégation.

Abtisssem HARIZA affirme qu'elle ne peut malheureusement pas y aller sauf si le retour peut se faire le dimanche soir.

Patrick BELISSANT s'y est déjà rendu l'année dernière et ne souhaite donc pas y retourner cette année.



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

Pascal PARENT demande à Abtisssem HARIZA et Nicole CONSTANCIAS de rechercher une bénévole de la Commission Féminine pour gérer la finale de la Coupe LAuRAFoot Féminine et de proposer des noms pour accompagner la délégation à Capbreton.

Thierry DELOLME et Jean-François VALLET informent qu'ils proposeront également à un membre de leur Comité Directeur.

En cas de retour possible le dimanche soir, Abtisssem HARIZA est désignée chef de délégation. Une proposition sera également faite à Françoise FILLON de la Commission Régionale de Féminisation.

Les autres propositions d'accompagnateurs seront à envoyer à Patrick BELISSANT pour compléter la délégation et nous aviserons ultérieurement.

- **Point sur le Label et validation par le Conseil de Ligue du tableau de synthèse de la délibération faite par la commission Régionale (Février 2020).**

L'ensemble des propositions de la Commission sont validées par le Conseil de Ligue. Concernant le club du FC ANNECY, le Conseil de Ligue décide d'attribuer le niveau ELITE suite aux modifications de texte intervenues en cours de saison.

Pierre LONGERE : « Meilleures Performances COUPE DE FRANCE et CGCA » :

- COUPE DE FRANCE 2019/2020 :
Meilleur club de Ligue : ET.S. CHILLY.
Meilleur club de District : FC. MONTLUCON.
- COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2019/2020 :
Meilleur club de Ligue : U. MONTILIENNE S.
Meilleur club de District : ENT. CREST AOUSTE.

Il rappelle aux membres du Conseil de Ligue que les tirages au sort des 16èmes de finale de la Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins, 8èmes de finale de la Coupe LAuRAFoot Séniors Féminines et des ¼ de finale de la Coupe LAuRAFoot Futsal Georges Vernet, auront lieu le mercredi 4 mars 2020 à 18h00, au siège de la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec remise des maillots.

Finale de la Coupe de la Ligue PSG / O.L. le 4 avril 2020 au Stade de France :

Un certain nombre d'invitations ont été mises à disposition de la LAuRAFoot.

Parmi les membres présents du Conseil de Ligue, seule Abtisssem HARIZA est intéressée pour en bénéficier.

Les salariés de la Ligue et les bénévoles des Commissions seront interrogés pour savoir si la Ligue doit envisager un déplacement.



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

Serge ZUCHELLO : Point FAFA.

Equipement

Serge ZUCHELLO informe le Conseil de Ligue de la situation FAFA Equipement : 550 000 € ont été engagés à ce jour alors que la dotation fédérale est d'environ 1 000 000 €.

Il invite les Présidents de District à bien vouloir adresser pour la prochaine réunion de la commission régionale leurs prévisions fermes de nouveaux dossiers.

Transport

Concernant le FAFA Transport, alors que la dotation est de 220 000€, seulement 55 000 € ont été engagés à ce jour. Serge ZUCHELLO demande au Conseil de Ligue l'autorisation de porter à 20 000 € la dotation du district de Savoie afin qu'il puisse proposer cette somme pour un dossier présenté par un club.

André CHAMPEIL signale qu'un club l'a informé qu'un malus écologique de 14 000 € a été porté sur un devis.

Roland LOUBEYRE fait part du mauvais accueil fait par deux concessionnaires de la marque préconisée par la FFF dans le Cantal et le Puy de Dôme.

Emploi

Serge ZUCHELLO rappelle aux présidents de District que, pour les dossiers Emploi, les clubs peuvent déposer des pré-dossiers pour des embauches au 1er juillet 2020.

➔ Le Conseil de Ligue donne son aval pour la demande du District de Savoie pour le FAFA Transport.

La prochaine réunion FAFA est prévue le 27 mars pour étude des prochains dossiers.

Référent Bénévolat de la LAURAfoot pour le séminaire Fédéral des référents régionaux du bénévolat qui se tiendra à la FFF le vendredi 24 avril prochain, de 14h00 à 17h30.

➔ Le Conseil de Ligue désigne Guy POITEVIN comme référent régional.

Jean-Marc SALZA : Information sur l'évolution des examens d'arbitres de ligue.

Demande l'autorisation du Conseil de Ligue pour que les nouveaux examens des arbitres de Ligue soient présentés et validés lors du prochain Bureau Plénier du 14 avril.

Le Conseil de Ligue donne son accord.



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

NOMINATIONS ARBITRES DE LIGUE :

NOM	PRENOM	CATEGORIE	DISTRICT
BOTTON	MORGANE	Arbitre de Ligue Féminine	LYON ET RHONE
BOUKHARI	YANIS	Arbitre de Ligue R3	LOIRE
DAUX	JESSY	Arbitre de Ligue R3	DROME ARDECHE
KAOUCHÉ	LOTFI	Jeune Arbitre de Ligue	LYON ET RHONE
N'AIT DRISS	YOUSSEF	Arbitre de Ligue R3	ISERE
PHILY	BYRON	Jeune Arbitre de Ligue	LOIRE
RODRIGUES DE OLIVEIRA	JONATHAN	Jeune Arbitre de Ligue	HTE SAVOIE PAYS GEX
SEBAA	KENZA	Arbitre de Ligue Féminine	LYON ET RHONE
TAKHTOUKH	MOHAMMED	Arbitre de Ligue R3	HTE SAVOIE PAYS GEX
TINET	CHARLES	Arbitre de Ligue R3	PUY DE DOME

➔ **Le Conseil de Ligue valide ces nominations.**

Foot Loisir : réunion fédérale organisée au siège du District de la Loire le 9 mars 2020 pour les Ligues L'AuRAFoot, Méditerranée et Corse, ainsi que leurs Districts.

Les territoires sont invités à identifier 3 personnes pour participer à cette réunion : un élu référent du Foot Loisir, un technicien (CTD DAP / CTR DAP), une personne « moteur » sur le dossier du Foot Loisir (Président de la commission dédiée, salarié impliqué dans la thématique, bénévole avec des idées novatrices).

➔ **Pour rappel, le Bureau Plénier a désigné pour la L'AuRAFoot :**

- **Denis ALLARD, Membre du Bureau Plénier, élu référent du Foot Loisir.**
- **Sébastien DULAC, CTR en charge du DAP.**
- **Imad CHBORA, service civique.**

Deux Districts n'avaient pas encore désigné leurs représentants à cette réunion :
Puy de Dôme : André CHAMPEIL, Laurence DALLE, Christopher POULIZAC
Drôme-Ardèche : Jean-François VALLET, David BURET, Hugues FISCHER



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

Roland SEUX : Nombre d'équipes qualifiées par district pour la finale régionale du Festival Foot U13 Pitch.

Classement	District	Licenciés Cat U13	Equipes engagées Finale Régionale Festival Pitch U13 Garçons
1	RHONE	5006	3
2	ISERE	2770	2
3	HAUTE SAVOIE	2623	2
4	LOIRE	2434	2
5	DROME ARDECHE	2409	1
6	AIN	1723	1
7	PUY DE DOME	1429	1
8	SAVOIE	984	1
9	ALLIER	788	1
10	HAUTE LOIRE	626	1
11	CANTAL	370	1
			16

Classement	District	Equipes engagées Festival Pitch U13 Féminine dans les Districts	Equipes engagées Finale Régionale Festival Pitch U13 Féminines
1	RHONE	24	3
2	HAUTE SAVOIE	13	2
3	ISERE	12	2
6	PUY DE DOME	10	2
4	DROME ARDECHE	8	1
5	LOIRE	8	1
7	AIN	8	1
10	HAUTE LOIRE	7	1
8	SAVOIE	6	1
9	ALLIER	5	1
11	CANTAL	5	1
			16

AU 31/12/2019

→ Le Conseil de Ligue valide ce tableau et cette répartition.

Yves BEGON : Retour sur la réunion FFF du 25/02/2020 concernant le nouvel outil de gestion des compétitions.

Dans le cadre du rassemblement à la F.F.F. des correspondants informatiques (1 par Ligue), le service Informatique avait également convié mardi dernier les responsables des pôles compétitions des Ligues et un élu référent des compétitions, à découvrir la refonte de Foot2000 (F2K) dans sa partie compétitions : engagements, calendriers, programmation et gestion des matchs, Championnats et Coupes.

Les améliorations apportées par ce système résident essentiellement sur la présentation des données qui en facilitent leur traitement. Peu de différences sur l'utilisation.

Ce nouvel outil, appelé à remplacer par la suite Foot2000, ne concerne pas actuellement les traitements de la discipline, de la comptabilité et des désignations automatiques.

De plus, les renseignements traités sur les compétitions transiteront par Foot2000 pour transcription sur le site Internet.

A signaler que la FFF n'est pas à ce jour concernée par cette évolution du système : la gestion des championnats nationaux et notamment le N3 se fera toujours à partir de Foot2000 ainsi que les coupes nationales.

Le déploiement au niveau Ligue et District se fera comme pour la F.M.I. d'une manière progressive et maîtrisée : la mise en place de réunions d'accompagnement (sur 2 jours) de formation par territoire régional regroupant 1 référent par District, l'informaticien et 1 personne du service compétitions de la Ligue. Puis les Districts devront former les clubs au nouvel environnement. Ceux-ci devront se connecter sur la plate-forme PORTAIL BLEU (au lieu de Foot2000).



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

Depuis le début de la saison 2019-2020, la Ligue de BRETAGNE s'est portée volontaire pour la mise au point de ce logiciel et a connu des difficultés qui se sont peu à peu estompées. L'objectif fixé par la F.F.F. est que l'ensemble des territoires soit opérationnel pour 2021-2022.

Elle projette le **déploiement** suivant :

- Début 2020-2021 : 2 ou 3 territoires supplémentaires (sur volontariat) (se prononcer pour la fin mars).
- Mi-saison 2020-2021 : déploiement d'autres territoires (sur volontariat).
- Début 2021-2022 : fin du déploiement sur les territoires et en FFF.

En raison des incertitudes sur la capacité du système à absorber correctement toutes les données.

→ **Pascal PARENT propose au Conseil de Ligue que la LAuRAFoot ne se porte pas volontaire et attende la fin du déploiement (3^{ème} option).**

Le Conseil de Ligue approuve à l'unanimité cette proposition.

La séance est close à 22h10.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

ANNEXE :

REGLEMENT DU CRITERIUM U13

VALIDE PAR LE CONSEIL DE LIGUE

ARTICLE 1 – PRESENTATION

La Ligue organise sur la 2^{ème} partie de saison une épreuve intitulée « Critérium Régional U13 » qui se dispute selon les règles du Foot à 8. Aucun classement ne sera établi et aucun titre de « Champion » ne sera décerné.

ARTICLE 2 – LES EQUIPES

64 équipes représentant les 11 Districts seront retenues, sous proposition de ceux-ci, pour disputer ce Critérium Régional U13 à savoir :

AIN : 4 clubs.

ALLIER : 4 clubs.

CANTAL : 2 clubs.

DROME-ARDECHE : 6 clubs.

ISERE : 8 clubs.

LOIRE : 9 clubs.

HAUTE-LOIRE : 4 clubs.

LYON ET RHONE : 12 clubs.

PUY-DE-DOME : 6 clubs.

SAVOIE : 3 clubs.

HAUTE SAVOIE PAYS GEX : 6 clubs.

Les 64 équipes sont réparties en 8 groupes de 8 équipes.

ARTICLE 3 – CALENDRIER ET HORAIRE DES RENCONTRES

Les rencontres se dérouleront de mars à juin aux dates fixées par la Commission du Suivi des Championnats de Jeunes. L'horaire officiel (légal) des rencontres sera le Samedi à 15h00. Toute modification est gérée par l'application de l'art. 31 des RG de la Ligue.

ARTICLE 4 – DEROULEMENT DES RENCONTRES

Dans chaque poule, les équipes disputeront 6 rencontres (Match Aller simple).

Le 7^{ème} match qui ne se jouera pas, sera déterminé de façon discrétionnaire par la Commission compétente dont la décision sera sans appel.

La durée d'un match est de deux fois 30 minutes avec pause coaching de 2 minutes toutes les 15 minutes.

ARTICLE 5 – EQUIPES ET PARTICIPATION

Chaque équipe peut présenter 8 joueurs, plus 4 remplaçants.

Le critérium est ouvert aux catégories d'âge U12 et U13.

3 joueurs U11 (surclassés) maximum peuvent participer dans cette catégorie.

Tous les joueurs participent aux rencontres (égalité de temps).



PV du CONSEIL DE LIGUE

Lundi 2 mars 2020 à 19h00 à Lyon

ARTICLE 6 - ARBITRAGE

L'arbitrage sera effectué par un bénévole licencié choisi par tirage au sort à la pièce ou par accord entre les deux clubs.

Les arbitres-assistants seront les remplaçants des deux équipes.

ARTICLE 7 – FEUILLE DE MATCH

Il n'y aura pas de FMI pour ces rencontres.

Les feuilles de match papier doivent être remplies avant le début du match et transmises à la Ligue dans les 48 heures après la rencontre.

Le club visité a également l'obligation de renseigner le dimanche avant 20h00, sur FOOTCLUBS, le résultat de la rencontre.

ARTICLE 8

Les cas non prévus par les articles ci-dessus seront tranchés par les Commissions compétentes de la Ligue, conformément aux Règlements Généraux de la Ligue et de la FFF.